



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE TARN-ET-GARONNE

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre, à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Grisolles, sous la présidence de M. Jacques Gayral, Président.

Délégués votants présents :

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
ALBEFEUILLE LAGARDE	MASSIMINO	Francis		PRADEL	Rosa	
ALBIAS	LONGUEVILLE	Eric		BARBON	Alain	
ANGEVILLE	VERLEY	Hélène		CRUBILÉ	Jean-Luc	
ASQUES	HERREMANS	Laurence	X	IGNACE	Patrice	
AUCAMVILLE	GAMEL	Philippe	X	FRAYSSE	Eric	
AUTERIVE	RAYNAUD-TOUGE	Hervé		FERRADOU	Jean	
AUTY	MOZAC	Frédéric	X	MOURGUES	Jean-Michel	
AUVILLAR	COMPAGNAT	Gilles		ARNOSTI	Alain	
BALIGNAC	SALVADORI	Fabien		GAUSSENS	Alain	
BARDIGUES	ARBIA	Dorine		PICARD	Muriel	
BARRY D'ISLEMADE	PORTAL	Guy		GONCALVES	Jean-Claude	
BEAUMONT DE LOMAGNE	ROBERT	Jean		LAGARDE	Pascal	
BEAUPUY	CORBON	Éric	X	REY	Denis	
BELBEZE EN LOMAGNE	SCORCIONE	Daniel	X	REGHENAZ	Jean-Claude	
BELVEZE	PRADALIÉ	Jean-Pascal		OLIVIER	Thierry	
BESSENS	MAGNIER	Armand		MICHEL	Serge	
BIOULE	RICARD	Thierry	X	PIZZOLITTO	Ludovic	
BOUDOU	FIELDS	Christian	X	BOUDET	Yves	
BOUILLAC	BRASSEUR	Francis	X	CHAUBET	Michel	
BOULOC EN QUERCY	TAFOUREAU	Dominique	X	COMBATELLI	Fabrice	
BOURG DE VISA	LAINÉ	Arlette		DEWAELES	Maurice	
BOURRET	DUSSAUX	Eric		COUDERC	Yves	
BRASSAC	FLOURENS	Jean-Pierre	X	DUCASSE	Frédéric	
BRESSOLS	IBRES	Jean-Louis	X	OLIVE	Stéphanie	
BRUNIQUEL	CAVALLI	Didier	X	BASSE	Sébastien	
CAMPSAS	FLORES	Luc	X	ASTOUL	Jean	
CANALS	PURCHA	François	X	BLATCHÉ	Bernard	
CASTANET	ROUX	Jean-Jacques	X	PETIT	Aurélien	
CASTELFERRUS	SABATIER	Serge	X	PECHERMAN	Bernard	
CASTELMAYRAN	OLLINO	Jean		JAMAIN	Thierry	
CASTELSAGRAT	DECON	André	X	BORTOLUSSI	Jean-Marc	
CASTELSARRASIN	KOZLOWSKI	Eric		DUMAS	Mathieu	
CASTERA BOUZET	MEUNIER	François	X	LADVEZE	Josine	
CAUMONT	COSTES	Christian	X	CRUBILÉ	Édouard	
CAUSSADE	CLARMONT	Jean-Claude	X	VIDAILLAC	Jacques	
CAYLUS	SERVIERES	François		POUSSOU	Gisèle	
CAYRAC	DAMAGGIO	Gisèle	X	VIEILLAME	Raymond	
CAYRIECH	JULIEN	Jérôme		DONNADIEU	Jean-Louis	
CAZALS	BAGES	Catherine		EVARD	Thierry	X
CAZES MONDENARD	PAYSSOT	Christophe		ICHES	Nadège	
COMBEROUGER	ABRIAT	Fabian		FIORITO	Samuel	
CORBARIEU	GAYRAL	Jacques	X	TORNER	Louis	
CORDES TOLOSANNES	DELLAC	Patrick	X	SEVEGNES	Olivier	
COUTURES	MORO	Géraldine	X	PILATI	Ludovic	
CUMONT	SANCEY	Alain	X	GUIRBAL	Jean-Jacques	
DIEUPENTALE	BIERGE	Michel		GIGOUT	Pierre	
DONZAC	SOPETTI	Jean-Marc		ANTERRIEU	Thierry	
DUNES	LEMONNIER	Dominique	X	DELPECH	Michel	
DURFORT LACAPELETTE	PUIGVERT	Patrice		VIDAL	Laurent	
ESCATALENS	BAZIN	Philippe		PASIN	Clothilde	
ESCAZEAX	LATAPIE	Gérard	X	MARTINET	François	
ESPALAIS	x	x		PINCEMIN	Bernard	
ESPARSAC	GOMEZ	Philippe		MINIER	Gérald	
EPINAS	FERAL	Daniel		LOMBARD	Jean-Pierre	

AR Prefecture

082-258200575-20231219-DCS20231219_13-DE
Reçu le 28/12/2023

DCS20231219_13

COMMUNES		DELEGUÉS / DELEGUÉES				
		TITULAIRES			SUPPLEANTS	
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
FABAS	POZZA	Christian	X	GRAILHE	Stéphane	
FAJOLLES	LEGAL	Nadine		MIRAMONT	Alain	
FAUDOAS	DUPONT	Jean-Louis		ESCARNOT	Michel	
FAUROUX	VIEILLEVIGNE	Pierre	X	POUJAL	Julien	
FENEYROLS	ROUX	René		MOLLIMARD	Claire	
FINHAN	DUBEROS	Alain	X	LE THOMAS	Christine	
GARGANVILLAR	GRAULIER	Roland	X	FILPE	Jean	
GARIES	TONIN	Philippe	X	BONNECAZE	Laurent	
GASQUES	FOUCAULT	Marc	X	MANDERSCHIED	Florence	
GENEBRIERES	ESCALETTE	Pascal		BALAT	Benoît	
GENSAC	FABAROL	Françine		PIZZOLATO	Carole	
GIMAT	DIANA	Bernard	X	ANGLADE	Jean-François	
GINALS	CADILHAC	Jean-Louis	X	COUTANCIER	Jean	
GLATENS	THAU	Philippe	X	RENARD	Claude	
GOAS	SENTIS	Jean-Claude	X	MOULY	Michel	
GOLFECH	BOCQUILLON	Patrice	X	DEPASSE	André	
GOUDOURVILLE	DAWANCE	Yoann		BARNAC	Jacques	
GRAMONT	DONNET	Christian	X	UFFERTE	Alain	
GRISOLLES	CASTELLA	Serge	X	SUBERVILLE	Christophe	
LABARTHE	RESSIJAC	Serge	X	NOUGAYREDE	Bernard	
LABASTIDE DE PENNE	MALRIC	Pascal		FOURTANET	Christelle	
LABASTIDE DU TEMPLE	LACROIX	Frédéric		PAILLAS	Eric	
LABASTIDE ST PIERRE	BEQ	Jérôme	X	BOCHU	Jean-Luc	
LABOURGADE	BOLZONI	Thierry	X	SAMAIN	Hugues	
LACAPELLE LIVRON	FRAYSSE	Dominique		VIGUIÉ	Jean-Philippe	
LACHAPELLE	MEUNIER	Vincent		VANNESTE	Bernard	
LACOUR DE VISA	VIALARET	Francis	X	GARRET	Guillaume	
LACOURT ST PIERRE	PIZZINI	Françoise		ALFONSO	David	
LAFITTE	MASSON	Michel		AUBRY	Nathalie	
LAFRANCAISE	SEGONNE	Franck		BOUZEID	Joseph	
LAGUEPIE	BALAT	Marc	X	CROS	Emmanuel	
LAMAGISTERE	DOUSSON	Bruno		PINETRE	Michel	
LAMOTHE CAPDEVILLE	GABACH	Alain		SOULAYRÉS	Isabelle	
LAMOTHE CUMONT	MATHEVON	Yann		DABASSE	Jean-Pierre	
LAPENCHE	SERRE	Lucien		NEGRE	Carine	
LARRAZET	THAU	Didier	X	GIRAUDOT	Léa	
LA SALVETAT BELMONTET	PEZOUS	Bernard		LASFARGEAS	Thierry	X
LAUZERTE	PIERASCO	Jean-Franck		GERVAIS	Hugues	
LAVAURETTE	PASSEDAT	Nils		BEDEL	Gwendal	
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	MICHEL	Jacques	X	QUINTALLET	Maurice	
LAVIT DE LOMAGNE	HYGONENQ	Brigitte		VALLEZ	Cédric	
LE CAUSE	LEFEBVRE	Jean-Michel		COUREAU	Pierre	
LEOJAC	QUATRE	Christian		MAZILLE	Pierre	X
LE PIN	FUSINA	Philippe	X	LARUE-DORCHIES	Jocelyne	
LES BARTHES	MIRAMONT	Jean-Marc		LEMOUZY	Fabienne	
L'HONOR DE COS	ROBERT	Jean-Paul		METTEFEU	Bernard	
LIZAC	GARGUY	Bernard	X	FREYTAG	Uwe	
LOZE	BOULPICANTE	Raymond		TESTAS	Pierre	X
MALAUSE	MAERTEN	Marie-Bernard	X	ALY-BERIL	Eliot	
MANSONVILLE	GUIZOT	Danielle		x	x	
MARIGNAC	RINALDI	Patrick		BUSO	Claude	X
MARSAC	LE GUILLLOU	Michel		NOBY	Jean-Claude	
MAS GRENIER	ESTANOVE	Philippe	X	ROUS	Gilles	
MAUBEC	AUGUSTE	David	X	FERRADOU	Jean-Claude	
MAUMUSSON	BIOLATO	Jean-Marie		DABASSE	Daniel	
MEAUZAC	SALITOT	Yves		LACOMBE	José	
MERLES	HOZJAN	Christian	X	FEUTRIER	Francis	
MIRABEL	LINSTRUISEUR	Françine	X	PRADEL	Nicole	
MIRAMONT DE QUERCY	DELVOLVE	Guillaume		AVIGNON	Thierry	
MOISSAC	THIERS	Jean-Christophe		LERMINEZ	Philippe	
MOLIERES	HÉBRAL	Valérie		BELREPAYRE	Rémy	X
MONBEQUI	MICHEL	Pascal		DEJEAN	Sébastien	
MONCLAR DE QUERCY	EMBOULAS	Didier	X	ARLANDES	Régis	
MONTAGUDET	YVON	Gilles		DOMINICE	Philippe	
MONTAIGU DE QUERCY	ALBUGUES	Patrice		COURRECH	Francis	X
MONTAIN	DELLUC	Pierre		SANAC	Christophe	
MONTALZAT	ESCROUZAILLES	Danielle		NAUROY	Monique	
MONTASTRUC	COSTES	Anthony	X	FREMONT	Patricia	
MONTAUBAN	BERLY	Marie-Claude	X	BOUTON	Bernard	
MONTBARLA	BLEU	Jacques	X	DARNIÈRE	Dominique	
MONTBARTIER	BALADIÉ	Jean-Claude	X	ROGE	Jean-Louis	
MONTBETON	BEDOS	Danielle		GRAND	Paul	X
MONTECH	BELY	Robert	X	GAUTIÉ	Claude	
MONTEILS	MASSALOUP	Christophe		COLOS	Bertrand	
MONTESQUIEU	FEAU	Annie		LOUSSERT	Bérangère	

AR Prefecture

082-258200575-20231219-DCS20231219_13-DE
Reçu le 28/12/2023

DCS20231219_13

DELEGUÉS / DELEGUÉES

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
MONTFERMIER	LANDOU	Thierry		NADALIN	Karine	
MONTGAILLARD	SALOMON	Bernard		DARPARENS	Fabien	
MONTJOI	BRUEL	Didier	X	TISSÉDRE	Christian	
MONTPEZAT DE QUERCY	CABOS	Christian		FAURÉ	Mickaël	
MONTRICOUX	BOUISSET	Gérard		JANNIN	Michel	X
MOUILLAC	ROMANO	Jean-Claude		LAMERA	Emeline	
NEGREPELISSE	FERRET	Jean-Luc		VIREL	Delphine	
NOHIC	NIERENGARTEN	Annie	X	DESMOULIN	Dominique	
ORGUEIL	PUJOL	Marc		RIVERA	Antonella	
PARISOT	CASTELNAU	Jacques		CHEVALERIAS	Dimitri	
PERVILLE	VIGROUX	Alain		CAYRE	Adrien	
PIQUECOS	HEMMER	Sylvain	X	MELO	Vitor	
POMMEVIC	DELACHOUX	Jean-Paul	X	DELONCLE	Yannick	
POMPIGNAN	LAMOURY	Pascal	X	FRISA	Jean-Luc	
POUPAS	GUERIN	Pascal		LANIESSE	Bernard	
PUYCORNET	POÉZÉVARA	Christine	X	TRILLES	Jérémie	
PUYGAILLARD DE LOMAGNE	BREIL	Yannick		DIRAT	Yannick	
PUYGAILLARD DE QUERCY	GAILLARD	David		LACOMBE	Cyril	
PUYLAGARDE	DESMEDT	Didier		VIROLLE	Alain	
PUYLAROQUE	BELON	Daniel	X	MORIN	Daniel	
REALVILLE	CHANRION	Jean-Luc	X	MOURGUES	André	
REYNIES	PUJOL	Christian	X	VIGOUROUX	Claude	
ROQUECOR	DECAUNES	Jean-Pierre	X	VILLENEUVE	Jean-Pierre	
SAUVETERRE	BELVEZE	Jean-Marc		COENEN	Charles	
SAVENES	VAN DE VONDELE	Laurent	X	MAMPRIN	Thierry	
SEPTFONDS	GAZAL	Hervé	X	BETAILLE	Laurent	
SERIGNAC	BRINGAY	Climène	X	LAGARDE	Christian	
SISTELS	QUARGENTAN	Jacques		CLUZET	Christophe	
ST-AIGNAN	FOURNIÉ	Philippe	X	DUSSEAU	Christian	
ST-AMANS DE PELLAGAL	AURIENTIS	Pascal		LAMARINIE	Julien	
ST-AMANS DU PECH	DOUMERGUE	Didier		MERLY	Julien	
ST-ANTONIN NOBLE VAL	RENAULT	François	X	PAPADOPOULO	Alexandra	
ST-ARROUMEX	DELLAC	Jean-Marc		CESNÉ	Sébastien	
ST-BEAUZEIL	POST	Leendert	X	GUINGAL	Claude	
ST-CIRICE	TRAMUZZI	René	X	PARDON	Dominique	
ST-CIRQ	BAILLS	Franck		ROUZIES	Guy	
ST-CLAIR	VERBRUGGE	Frank		PAOLETTI	Jean-Pierre	
ST-ETIENNE DE TULMONT	AUFRERE	Bruno		RIQUELME	Nicolas	X
ST-GEORGES	PAGES	Yves		DERAMOND	Philippe	
ST-JEAN DU BOUZET	BORGOLOTTO	Michel		DUILHÉ	Geneviève	
ST-LOUP	REBEL	Stéphane		LAJANTE	Denis	
ST-MICHEL	POLVANI	Pascal		MARTINEZ	Fabienne	
ST-NAUPHARY	LACAM	Sébastien	X	PECQUENARD	Caroline	
ST-NAZAIRE DE VALENTANE	BARRA	Jean-Pierre	X	DALARD	Mathieu	
ST-NICOLAS DE LA GRAVE	GARDELLA	Serge	X	CORTESE	Robert	
ST-PAUL D'ESPIS	POCA	Josiane	X	LARET	Claude	
ST-PORQUIER	FOSSEZ	Éric	X	PEYRUSSE	Jean-Luc	
ST-PROJET	ESTRIPEAU	Jean-Paul	X	PISANI	François	
ST-SARDOS	CAYROU	Hervé	X	MAGNÉ	Valérie	
ST-VINCENT D'AUTEJAC	GRILLAT	Claude	X	GASC	Gérard	
ST-VINCENT LESPINASSE	TRISTAN	Damien	X	CHARLES	Denise	
STE-JULIETTE	ENGELS	Eduard		TERRAT	Pascal	
TOUFFAILLES	BARREAU	Jean-Michel		LAFAGE	Philippe	
TREJOULS	DESCHAMPS	Francis	X	CRANSAC	Sylvain	
VAISSAC	DELMAS	Francis		CASSAGNES	Willy	
VALEILLES	CREHEN	Michel	X	DEVY	Nicolas	
VALENCE D'AGEN	GROUSSOU	Bernard	X	PÈRE	Catherine	
VAREN	HEBRARD	Pierre	X	CABARÉS	Claude	
VARENNES	BUDZYNSKI	Jérôme		ALBINET	Alain	
VAZERAC	LESTRADE	Christian	X	BERGOGLIO	Irène	
VERDUN SUR GARONNE	LAVEDRINE	Sophie	X	MARC	Raphaël	
VERFEIL SUR SEYE	BAYLAC	Fernand	X	POUX	François	
VERLHAC TESCOU	DUCOS	Jean-Jacques	X	EMPTAZ	Sabine	
VIGUERON	LACROIX	Franck		GALLINA	Pierrette	X
VILLEBRUMIER	BLANC	Pierre		GITOUT	Jean-Claude	
VILLEMADE	LABRUYERE	François		BROUSSE-BOURNET	André	X

AR Prefecture

082-258200575-20231219-DCS20231219_13-DE
Reçu le 28/12/2023

DCS20231219_13

Pouvoirs :

DELEGUÉ(E)S DONNANT LE POUVOIR			DELEGUÉ(E)S RECEVANT LE POUVOIR		
NOM	PRENOM	COMMUNE	NOM	PRENOM	COMMUNE
OLLINO	JEAN	CASTELMAYRAN	FOURNIÉ	PHILIPPE	ST AIGNAN
LEFEBVRE	JEAN MICHEL	LE CAUSÉ	SENTIS	JEAN CLAUDE	GOAS
GABACH	ALAIN	LAMOTHE CAPDEVILLE	FOUCAULT	MARC	GASQUES
SALITOT	YVES	MEAUZAC	DELACHOUX	JEAN PAUL	POMMEVIC
DELLUC	PIERRE	MONTAIN	BOLZONI	THIERRY	LABOURGADE
FEAU	ANNIE	MONTESQUIEU	FIELDS	CHRISTIAN	BOUDOU
SALOMON	BERNARD	MONTGAILLARD	TONIN	PHILIPPE	GARIES
AURIENTIS	PASCAL	ST AMANS DE PELLAGAL	GRILLAT	CLAUDE	ST VINCENT D AUTEJAC
PAGES	GEORGES	SAINT GEORGES	GROSSOU	BERNARD	VALENCE D AGEN
BELVEZE	JEAN MARC	SAUVETERRE	LESTRADE	CHRISTIAN	VAZERAC

Membres en exercice : 195

Membres présents : 105

Membres excusés : 80

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut légalement délibérer.

Représentés par pouvoir : 10

Assistaient également à la séance, le personnel du SDE 82.

MOTION D'URGENCE RELATIVE A LA CRISE DES PRIX DE L'ELECTRICITE

Les membres du comité syndical alertent le gouvernement et les parlementaires sur les conséquences importantes pour les collectivités des contraintes européennes sur le marché français de l'électricité. Il est souligné que ces dernières continueront à aggraver les prix de l'énergie et impacteront lourdement, si rien n'est fait, l'économie de notre pays, des collectivités, ménages et entreprises.

L'Union Européenne (UE) impose malheureusement une fixation du prix de gros de l'électricité sur le marché intérieur européen en fonction du prix de la dernière centrale appelée (actuellement le gaz), ce qui est particulièrement regrettable, car ce dernier est majoritairement importé, donc dépendant des crises géopolitiques.

La réduction délibérée de l'approvisionnement en gaz par la Russie est la principale cause de la récente flambée des prix du gaz dans l'UE sur les prix de l'électricité déjà fortement impactés, en France, par le niveau historiquement bas de disponibilité du parc nucléaire national, pourtant, par le passé, à la pointe du développement et de la modernité technique. En dépit d'une modération récente, le coût de l'énergie demeurera volatile et restera élevé dans l'UE durablement.

Les membres du comité syndical regrettent les teneurs de la réforme française de l'organisation du marché de l'électricité sur laquelle un accord européen a été trouvé in extremis au cours du dernier trimestre 2023, accord, se rapportant plus particulièrement à la question de l'intégration, sous conditions, des actifs de production nucléaire existants dans le dispositif inspiré des « contrats pour différence » et ne corrigeant pas les autres failles de fonctionnement de ce marché.

Ils insistent sur le fait que cette réforme vise surtout à garantir un accès au prix régulé du nucléaire aux industriels et n'a que peu de rapport avec les consommateurs particuliers, ne réglant aucun des problèmes auxquels ces derniers sont confrontés. De plus, ils déplorent les réformes en cours et à venir ne proposent aucun débat public sur les orientations fondamentales du secteur imposées par l'UE.

Le fait que 70 % environ des consommateurs sont restés chez l'opérateur historique et, 16 ans après, il s'agirait de raisonnablement penser que l'ouverture du marché de détail à la concurrence est un échec. Il est rappelé, en outre, en France, que le service public local de fourniture d'électricité, organisé sous l'égide des autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE), s'appuie sur les Tarifs Réglementés de Vente de l'Electricité (TRVE). Il s'agit d'un modèle qui a prouvé son efficacité pour assurer la protection des consommateurs, collectivités et autres clients encore éligibles à ces tarifs, en période de crise énergétique et d'évolution drastique des prix de l'énergie, à tel titre que nombreux sont les artisans, entreprises, collectivités qui ne s'y sont pas trompés en demandant (et encore aujourd'hui) de pouvoir bénéficier de ces tarifs.

Considérant que la préservation des Tarifs Réglementés de Vente de l'Electricité (TRVE) dans le cadre de ce marché réformé paraît de plus en plus incertaine, en appuyant sa réflexion sur le fait que les Tarifs Réglementés de Vente de l'Electricité (TRVE) semblent être toujours considérés par le législateur européen comme devant être dérogatoires, fixés de manière proportionnée, et surtout temporaires, on peut conclure, en d'autres termes, que le marché reste plus que jamais la règle et la réglementation des prix l'exception, d'autant qu'il est par ailleurs toujours prévu un réexamen par la Commission européenne avant le 31 décembre 2025 avec l'éventualité d'une proposition législative qui « peut comprendre une date de fin pour les prix réglementés ».

Le SDE 82 réaffirme son attachement fort à notre modèle national fondé à la fois sur les tarifs réglementés et le service public local de fourniture d'électricité.

Les membres du comité syndical du SDE 82 demande au gouvernement, ainsi qu'à nos parlementaires, de s'emparer au plus vite de ces questions et d'envisager en urgence les 4 mesures suivantes dans les prochains accords qui seront conclus avec l'UE :

1. Renforcer la faculté dont disposent les États membres d'intervenir dans la régulation des prix
2. Fixer le niveau du MWh à un tarif reflétant les coûts de production français

- ~~3. Maintenir sur cette base un Tarif Réglementé de Vente de l'Electricité (TRVE), a minima pour les collectivités et particuliers, et ce, toutes puissances confondues~~
- Le tout, permettant d'offrir une visibilité nécessaire et durable, concernant les prix de l'électricité, aux acteurs économiques, aux collectivités et aux particuliers

DECISION

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, adoptent, à l'unanimité, la motion jointe en annexe.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,



Jacques GAYRAL